



Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Mardi 21 mars 2023

Plan de sortie de flotte en Bretagne

Région Bretagne et comités des pêches bretons face aux défis de la filière pêche

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne et les Présidents des 4 Comités départementaux des pêches bretons se sont rencontrés ce mardi 21 mars 2023 pour échanger sur les conséquences du Plan de sortie de flotte nationale, la crise énergétique et les enjeux de la filière pêche.

Pour les Comités des pêches : « **La filière bretonne de la pêche connaît une période difficile.** Dans un contexte de **coût énergétique** sans précédent et de conséquences en cascade du **Brexit**, pêcheurs et mareyeurs sont pris en tenaille entre une vision radicale de l'environnement et la tentation d'un repli sur eux-mêmes. Mais se voiler la face ne résoudra rien, il faut donc défendre sa place au grand jour dans l'espace maritime et littoral tout en maintenant son cap vers la durabilité des ressources halieutiques. Les crises successives que subit la pêche depuis 2020 ont révélé les failles du modèle breton, pour autant, la filière pêche maritime bretonne, l'une des plus importantes et les plus diversifiées d'Europe, dispose **d'atouts majeurs pour relever les défis qui se présentent.** Les comités des pêches bretons demandent une nouvelle fois à la Commission Européenne d'abandonner son plan d'action environnemental totalement déconnecté des réalités du territoire et de **proposer une nouvelle Politique Commune de la Pêche** qui soutient réellement la filière dans sa vocation : contribuer à la souveraineté alimentaire de l'Europe. »

Le Président Chesnais-Girard considère que : « **La pêche a un avenir en Bretagne, nous le voulons.** Nous vivons un moment difficile, mais la ressource se porte bien grâce aux efforts de bonne gestion de nos pêcheurs. La pêche bretonne peut prendre un temps d'avance en s'engageant résolument sur la voie de la **décarbonation** et de la **valorisation** des produits de la mer. Ce n'est pas d'un plan de compensation dont elle a besoin, mais d'un **plan de rebond et d'attractivité.** La Région Bretagne, propriétaire de nombreux ports de pêche, sera aux côtés des représentants élus des pêcheurs pour le construire, partout en Bretagne. »

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)